



Permis AM

SCOOTER

Pièces nécessaires pour l'inscription

- Photocopie couleur carte d'identité (recto-verso) en cours de validité
- **1 photo d'identité avec signature numérique e-photo**
- Un justificatif de domicile (EDF, tel...) de moins de 3 mois, si facture au nom des parents il faut leur photocopie de carte d'identité, et une attestation écrite justifiant que l'enfant habite bien à leur domicile
- ASSR niveau 1 ou 2

La formation comprend obligatoirement : 8 heures (minimum) sur deux jours

Cette formation est composée de 5 séquences

- * séquence 1 durée 2 heures
- * séquence 2 durée 1 heure
- * séquence 3 durée 1 heure
- * séquence 4 durée 3 heures
- * séquence 5 durée 1 heure

COVID-19

Pensez à votre masque !



D'après l'arrêté du 18 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 8 novembre 2012 modifié fixant les conditions d'obtention du brevet de sécurité routière correspondant à la catégorie AM du permis de conduire

180 EURO

Tarifs réactualisés le 01/03/2019

VroomVroom.fr

Laissez-nous un avis
en scannant ce QR Code !



L'équipe GARIBALDI.

Sarl Auto École Garibaldi
6 Rue des Combattants en AFN 03000 Moulins
☎ 04.70.44.71.22 ☎ 06.61.59.72.69

N° R 1500300040 et N° R 1400300020 N° formation continue 83030338803 (ceci ne vaut pas agrément d'état)

✉ autoecole.garibaldi@orange.fr - 🌐 <http://www.facebook.com/autoecole.garibaldi> -

📍 <http://automotoecolegaribaldi.fr/>



Informations

Permis AM

Votre moto-école vous informe sur les nouveaux permis.
Quel permis ? À quel âge ? Sur quels véhicules ? Quelle formation et pour quels coûts ?
Cette notice vous apporte l'essentiel des réponses à ces questions.

Votre contact : Laure Fassier - Secrétariat

Téléphone : 04 70 44 71 22 **E-mail :** autoecole.garibaldi@orange.fr



Cachet de l'auto-école

AUTO ECOLE GARIBALDI

6 rue des combattants en AFN
03000 moulins
04 70 44 71 22
N°AGREE: 15 00300040
SIRET: 392 645 479 000 32
N° FORMATION CONTINUE
830 30 33 88 03

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi	9h - 12h	13h30 - 19h30
Mardi	9h - 12h	13h30 - 19h30
Mercredi	9h - 12h	13h30 - 19h30
Jeudi	9h - 12h	14h - 19h
Vendredi	9h - 12h	14h - 19h
Samedi	9h - 12h	14h - 17h

LE PERMIS AM

BIEN COMPRENDRE LE PERMIS AM

	Option Cyclomoteur		Option Quadricycle léger
Âges	14 ans		
Nombre de roues	2 roues	3 roues	4 roues
Définition	L1e 1	L2e 2	L6e 3
Vitesse	≤ 45 km/h		
Cylindrée ou Puissance	50 cm ³ ou 4 kW		
Poids à vide	< 350 kg		
Restriction	Code 79.02 porté sur le permis : limite aux véhicules de la catégorie AM à trois roues ou de type quadricycle léger		



1

Cyclomoteur



3

Quadricycle léger



2

Tricycle

LA FORMATION DE 7 HEURES

LE PROGRAMME DE FORMATION

Séquences	Durée	Intitulé	Contenu
Séquence 1	• 2 h	• Formation pratique hors circulation	<ul style="list-style-type: none"> • Équipements indispensables à la conduite d'un cyclomoteur, leurs rôles. • Connaissance des principaux organes du véhicule (cyclomoteur ou quadricycle). Contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité. • Maîtrise technique du véhicule hors circulation.
Séquences 2 et 4*	• 4 h	• Formation pratique en circulation	<ul style="list-style-type: none"> • Utilité et respect de la règle. • Prise d'information, communication et partage de la route avec les autres usagers. • Facteurs et prise de conscience des risques.
Séquence 3	• 1 h	• Sensibilisation aux risques	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et quadricycles légers à moteur et aux cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules. • Vitesse et conséquences (équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage). • Échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse. • Échanges sur les situations vécues en première partie de conduite en circulation.

* Les séquences doivent se dérouler dans l'ordre 1, 2, 3 et 4.

ATTESTATION DE SUIVI DE LA FORMATION PRATIQUE DU BREVET DE SECURITE ROUTIERE
 Cette attestation est délivrée en option à la fin de la formation de 7 heures de la catégorie AM, sur place par l'auto-école.

Nom de l'apprenant : _____
 N° d'apprentissage : _____
 N° SIREN ou SIRET : _____
 Adresse : _____
 Date et lieu de délivrance de l'option (en) : _____
 Adresse auto-école : _____

Nom de l'auto-école : _____
 Nom du chef : _____
 Téléphone : _____
 Adresse : _____
 Adresse : _____

Je certifie que j'ai suivi 7 heures de formation pratique (noter la mention "option" si applicable) :
 option cyclomoteur option quadricycle léger à moteur

Date de délivrance de l'attestation : _____
 Signature du bénéficiaire de la formation : _____
 Cachet de l'auto-école ainsi que la signature et l'adresse de l'auto-école : _____

À la fin de la formation, une attestation est remise par votre auto-école. Elle permet de conduire un véhicule de la catégorie AM pendant une durée de quatre mois à compter de la date de sa délivrance, sur le territoire national. Au-delà de ce délai, vous devez être titulaire du permis AM.

